



HONORAIRES – VENTE

Barème au 01/02/2026

Prix du Bien	Honoraires Maximum TTC * pour un mandat de vente	
jusqu'à 40.00 €	7.000 €	
40.001 à 130.000 €	11.000 €	Les honoraires sont à la charge du Vendeur.
de 130.001 à 200.000 €	12.000 €	
de 200.001 à 230.000 €	13.000 €	
de 230.001 à 280.000 €	14.000 €	Les honoraires appliqués pour les biens vendus dans le cadre d'un inter-cabinet sont ceux du détenteur du mandat.
de 280.001 à 320.000 €	16.000 €	
de 320.001 à 350.000 €	17.000 €	
au delà de 350.000 €	5 %	

**Pour tout mandat exclusif ou semi-exclusif, une réduction de 1.000 € TTC
vous est accordée sur nos honoraires.**

**TVA incluse au taux 20%*

HONORAIRES – LOCATION

. LOCAUX D'HABITATION MEUBLES OU NON MEUBLES :

- Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail :
8 euros TTC par m² habitable, à la charge du locataire et du bailleur.

- Honoraires d'état des lieux d'entrée :

3 euros TTC par m² habitable, à la charge du locataire et du bailleur.

. PARKING – GARAGE :

Forfait 200 € TTC* à la charge du Locataire

. LOCAUX COMMERCIAUX :

2 mois de loyers hors charges à la charge du locataire.

HONORAIRES – GESTION

7 % TTC* des sommes encaissées

GARANTIE DES LOYERS IMPAYES

Assurance loyers impayés. Détérioration immobilière : 2.45% TTC* des sommes encaissées